

R.P.I. CHEY-CHENAY-SEPVRET



Compte tenu de l'effectif en baisse, la rentrée de septembre 2017 a été marquée par la fermeture de la septième classe, ouverte en septembre 2011 à Chenay. Nous nous étions collectivement battus pour la sauvegarde de cette classe pour la rentrée 2016 mais au regard du nombre d'enfants scolarisés nous n'avons malheureusement pas ou peu d'argument en faveur du maintien de cette classe pour la rentrée 2017/2018.

Il y a donc maintenant deux classes par site pour accueillir nos 121 petits écoliers (pour rappel au plus haut 166 élèves en 2011). Ainsi, au 20 novembre, les effectifs étaient répartis comme suit :

- 40 enfants à l'école Maternelle de Sepvret : de la Toute Petite Section à la Grande Section.
- 37 enfants à l'école Joan Miro de Chenay : CP et CE1.
- 44 enfants à l'école de Chey : CE2- CM1-CM2 .

L'équipe enseignante est dorénavant composée de la façon suivante :

- Sepvret : Cécile BAUDIN (directrice) et Adeline VINATIER actuellement remplacée car en congé parental
- Chenay : Gladys PEROCHON (directrice) et Sandrine VINÇONNEAU
- Chey : Marie FREREBEAU (directrice) et Charline DENIS.

Mais nos écoles ne sauraient fonctionner sans personnel, on retrouve ainsi :

- Chantal BAILLY : garderie Sepvret, Cantine et entretien à Chenay et Temps Activité Péri-Scolaire (TAPS)
- Magalie BAILLY : Cantine et entretien à Sepvret, remplaçante TAPS si besoin
- Stéphanie BOUÉ : Surveillance Cantine à Chenay et TAPS, remplaçante ATSEM si besoin
- Florence COUDRET : Car et surveillance Cantine à Chenay
- Catherine DESMAREST : Car, surveillance cantine et entretien de l'école Chey
- Leslie DULOUT : cantine à Chey
- Sandrine LE GAC : responsable et intervenante TAPS, garderie à Sepvret, surveillance cantine de Chey,
- Pascale PROUST : ATSEM et TAPS à Sepvret, entretien école de Chenay
- Chantal QUINTARD : ATSEM, garderie et TAPS à Sepvret.

Je ne peux que remercier chaleureusement les enseignantes et l'ensemble du personnel pour leur implication quotidienne et leur engagement auprès de nos enfants.

Je tiens également à remercier vivement l'Association des Parents d'Élèves qui s'investit au travers de nombreuses manifestations pour récolter des fonds et participe ainsi financièrement aux projets des écoles.

Sabrina BUTRÉ

Conseillère municipale et référente scolaire

INTERCOMMUNALITÉ SCOLAIRE



Suite à la fusion des 4 Communautés de Communes de notre territoire au 1er janvier 2017, c'est maintenant Marie-Emmanuelle SAINTIER qui a été élue Vice-présidente des « affaires scolaires ».

Rappelons que pour l'année 2017, la Communauté de Communes du Mellois en Poitou gère uniquement les écoles des anciennes Communautés de Communes du Mellois et de Cœur de Poitou (seules dépositaires avant la fusion de la compétence scolaire). Ainsi, pour mémoire pour l'année scolaire 2017/2018 se sont 2196 enfants qui sont scolarisés dans les 97 classes des 32 écoles de ces territoires et 170 agents qui sont employés pour assurer le bon fonctionnement de nos écoles.

Réforme des Rythmes scolaires :

Le décret n°2017 - 1108 du 27 juin 2017 précise que le choix du rythme scolaire (4,5 jours ou 4 jours) est acté par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale - DASEN, si et seulement si, il y a une proposition conjointe de la majorité des conseils d'école et de l'EPCL.

Ainsi, pour pouvoir se positionner la communauté de commune a pris en considération un certain nombre d'éléments :

- Le vote des conseils d'écoles : au 20/11/2017
 - 11 se sont prononcés pour un maintien à 4,5 jours,
 - 6 se sont prononcés pour un retour à 4 jours,
 - 1 s'est prononcé à 50% pour chaque proposition,
 - 1 retour officiel d'un RPI est manquant (Chail - Saint-Vincent-la-Châtre).
- Les retours aux questionnaires adressés aux parents, enseignants et associations impliqués dans les Temps d'activité Péri-Scolaire : qui majoritairement se sont prononcés pour un maintien de la semaine des 4,5 jours.
- L'impact sur l'emploi local et le tissu associatif : 102 agents de la communauté de commune interviennent dans les TAPS ainsi que 60 associations du territoire.
- Surtout l'intérêt de l'enfant : La semaine des 4,5 jours permet de mieux prendre en considération le rythme chrono-biologique de l'enfant. Les TAPS permettent par ailleurs une ouverture sur de nouvelles activités.

Le 11 décembre dernier, le conseil communautaire a donc décidé de poursuivre les rythmes scolaires à 4,5 jours pour la rentrée 2018/2019.

Sabrina BUTRÉ
*Conseillère municipale et référente scolaire
pour la commune de Sepvret*

Ecole maternelle de Sepvret

Les élèves de l'école maternelle travaillent cette année sur un projet « Afrique » permettant de lier découverte du monde et différentes expressions du monde artistique (danse, percussions, littérature, arts plastiques...)

Quelques informations :

- une classe de 20 élèves de TPS-PS-GS avec Laure Hugonnaud (adjointe) et Pascale Proust (atsem)
- une classe de 20 élèves de TPS-PS-MS avec Cécile Baudin (directrice) et Chantal Quintard (atsem)
- Les horaires de l'école : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Mercredi de 9h à 11h
- Les temps périscolaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 16h30 ; Mercredi de 11h à 12h
- Les horaires de la garderie à SEPVRET: de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h. Il n'y a pas de garderie à Sepvret le mercredi midi, elle a lieu à CHEY de 11h55 à 13h30.



Projet passerelle

Quelques mois avant son entrée à l'école maternelle de Sepvret, chaque enfant va pouvoir bénéficier d'un projet « passerelle ». Les enseignantes vous proposent d'accueillir les futurs élèves de petite section sur des temps courts et définis afin de leur permettre de se familiariser avec le milieu scolaire.

Modalités

- Jour et horaire : le mercredi de 11h à 12h en mai et juin
- Chaque enfant pourra participer à ce projet passerelle sous réserve d'être accompagné d'un adulte référent (parent, assistante maternelle) qui reste présent à l'école. Les enfants resteront sous la responsabilité des adultes accompagnateurs.
- Les enseignantes responsables du projet sont organisatrices des activités.

Sur le chemin de l'école maternelle

Objectifs

- Se familiariser à l'espace scolaire, aux adultes et aux autres enfants qui le composent.
- Apprendre à partager l'attention de l'adulte, les espaces communs et le matériel.
- Se détacher progressivement, dans la mesure du possible, de l'adulte accompagnateur.



Si vous êtes intéressés par ce projet, nous vous convions à une réunion de présentation le

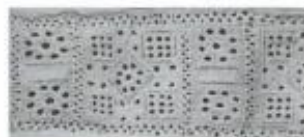
mardi 3 avril 2018 à 18h30
à l'école maternelle de Sepvret.

Rentrée scolaire de septembre 2018
Pensez à inscrire votre enfant au secrétariat de la mairie
avant le 1^{er} mars 2018
(apporter le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant)

Musée de la vie rurale et de la coiffe



Souvigné en Deux-Sèvres
www.musee-souvigne.com

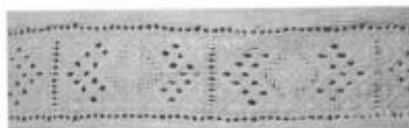


Le musée de la vie rurale et de la coiffe entreprend une grande enquête sur les broderies, dont nos ancêtres péleboises ornaient leurs coiffes et les cols de chemises.

Nous cherchons à recenser le plus de modèles possibles, afin de connaître l'étendue de leur créativité et surtout la zone géographique où elles étaient produites.

Aussi, si vous possédez de telles broderies, accepteriez-vous que nous les photographions afin de les inventorier ?

Merci ainsi de nous aider à sauvegarder le patrimoine et la mémoire de nos ayeuls pélebois.



ex : fonds de coiffe et broderies centrales

Contact : info@musee-souvigne.com
05 49 76 02 37

L'association l'ASCFP a pour vocation depuis 1997 de sauvegarder les cimetières familiaux issus de la période Huguenote de notre Histoire locale. Elle s'est attachée à collaborer avec la direction de l'Agence Régionale de Santé de Niort et le coordonnateur des hydrogéologues agréés afin de faciliter les démarches administratives des personnes désirant être inhumées dans leur cimetière, et d'en réduire les coûts. Les inhumations sont soumises à l'autorisation du Préfet, elle-même subordonnée à l'avis favorable d'un hydrologue agréé. L'association a constaté que ces démarches sont faites généralement au moment du décès, et de par leur urgence, créent de réelles difficultés de gestion au niveau des services concernés. Les personnes concernées peuvent anticiper leur demande d'avis hydrogéologue.

Pour faciliter cette démarche vous pouvez contact avec le référent de l'association :

Bernard DOEUVRE - Tél. 05.49.27.26.87.



Association pour le sauvegarde
des cimetières huguenots protestants

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Localisation	Jours et heures d'ouverture	Déchets réceptionnés
Chey	Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h Mardi, mercredi et samedi : 14h à 17h	Batteries, piles déchets toxiques huiles minérales tout-venant déchets verts cartons, bois, palettes emballages recyclables, verre, papiers
Melle	Du 1^{er} avril au 31 octobre Lundi : 9h-11h et 14h30-18h30 Du mardi au vendredi : 14h30-18h30 Samedi : 10h-12h et 14h-17h Du 1^{er} novembre au 31 mars Lundi : 9h-11h et 14h30-17h30 Du mardi au vendredi : 14h30-17h30 Samedi : 10h-12h et 14h-17h	Batteries, piles déchets toxiques huiles minérales et végétales ferraille, gravats tout-venant déchets verts cartons, bois, palettes emballages recyclables, verre, papiers D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) cartouches d'encre, capsules Nespresso
La Mothe Saint-Héray	Lundi : 9h-12h et 14h-18h Jeudi : 9h-12h Vendredi : 14h-18h Samedi : 9h-12h et 14h-18h	Batteries, piles déchets toxiques huiles minérales et végétales ferraille gravats, tout-venant déchets verts cartons, bois, palettes emballages recyclables, verre, papiers D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) cartouches d'encre
Rom	Lundi, jeudi et vendredi : 14h à 17h Mercredi et samedi : 9h à 12h	Batteries, piles déchets toxiques huiles minérales tout-venant déchets verts cartons, bois, palettes emballages recyclables, verre, papiers
Saint-Vincent-la-Châtre	Du 1^{er} avril au 31 octobre Lundi et mercredi : 16h-18h Samedi : 9h-12h Du 1^{er} novembre au 31 mars Lundi et mercredi : 15h-17h Samedi : 9h-12h	Batteries, piles Tout venant déchets verts cartons, bois

Attention

Macaron obligatoire pour accéder à ces déchetteries
Disponible en mairie



ADRESSES UTILES

- **MAIRIE DE SEPVRET**
24 route du champ de foire - 79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.30.12 - Fax : 05.49.07.31.65
Secrétariat ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
Mail : mairie-sepvret@paysmellois.org
Site internet : www.sepvret.com
Tél. Maire : 06.60.13.64.98
- **Bibliothèque Municipale**
Mme Maud MOULIN
Tél. 05.49.07.30.57
- **Ecole maternelle de SEPVRET**
Tél. 05.49.07.34.56
Mail : ce.0790369X@ac-poitiers.fr
- **Ecole Primaire Joan Miró de CHENAY**
Tél. 05.49.07.38.57
Mail : ce.0790523P@ac-poitiers.fr
- **Ecole Primaire de CHEY**
Tél. 05.49.07.38.17
Mail : ce.0790528V@ac-poitiers.fr
- **Chat Perché**
1 Parc Hubert - 79120 LEZAY
Tél. 05.49.29.58.41 - Chatperche2@wanadoo.fr
- **Espace Jeunes**
Rue de Melle - 79120 LEZAY
Tél. 05.49.29.44.46
- **Office de Tourisme du Pays Mellois**
3 rue Emilien Travers - 79500 MELLE
Tél. 05.49.29.15.10
- **Communauté de Communes**
32 route de Beausoleil - 79500 MELLE
Tél. 05.49.27.19.15 ou 05.49.29.29.90
Mail : accueil@ccmellois.fr
Horaires :
Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00
- **SYNDICAT D'EAU**
6 rue de la Petite Rivière 79120 LEZAY
Tél : 05.49.29.20.64 - Mail : siaep@eaudelezay.fr
Service technique (24h/24) : 06.08.57.25.51
- **SÉOLIS**
Tél. 0 800 879 111 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Dépannage électricité : 0 969 321 411
- **TRÉSORERIE DE MELLE**
5 rue du Bourgneuf - 79500 MELLE
Tél. 05.49.27.01.47
- **A.C.C.A.**
M. Christian FOURNIER (Président)
Tél. 05.49.07.33.37
- **Juste un petit bouquet**
Mme Nathalie BARC - Tél. 05.49.07.32.67
- **Foyer Rural de SEPVRET**
M. Rodolphe DURANDEAU
Mail : durandeaurodolphe@orange.fr
- **A.P.E. (Association Parents Elèves)**
Mme Sandrine THIERY (Présidente)
- **U.S.C.C.S.**
M. MESNIL Yohann (Président)
Tél. 07.71.03.13.53
- **Théâtre de la Sèvre**
M. Yves THIERY - Tél. 05.49.07.34.92
- **VTT des Sources**
M. Sébastien THIERY - Tél. 06.68.90.83.58
- **Association Vent des Sources**
M. Patrick SIMON - Tél. 05.49.07.34.22
- **Association Granges en scène**
Mme Anita LUCET-PARISOT
Tél. 05.49.27.23.62
- **Section Gymnastique du Foyer Rural**
Mme Monique THIERY - Tél. 05.49.07.34.92
- **Section Peinture du Foyer Rural**
M. Raphaël CLAUDE - Tél. 05.49.29.84.74
- **Atelier couture**
Francette - Tél. 05 49 07 33 73
ou Clémentine - Tél. 06 87 64 07 52
- **Section châtaignier du Foyer Rural**
Mail : durandeaurodolphe@orange.fr
- **Section photographie du Foyer Rural**
Paul PETRINO - Tél. 05.49.29.00.17.

La rédaction

Date de publication : Février 2018.

Comité de rédaction :

Patrick CHARPENTIER et l'ensemble des conseillers municipaux.

Secrétariat/Mise en page :

Cécile BUTRÉ, secrétaire de mairie.

Impression/Façonnage :

3D PROJECT - M. Frédéric D'ANCONA (79120 SEPVRET)

Un grand merci à toutes les personnes
qui ont contribué à la réalisation des articles
et aux belles photographies.



Merci également à tous les bénévoles
qui assurent le fleurissement
permanent
de notre commune.

